

# LARGESSE DU DON ET BRIÈVETÉ DE LA FORME DANS *LES MISSIVES DES DAMES DES ROCHES*<sup>1</sup>

Benoît AUTIQUET (Paris 3 - Université de Bâle)

## INTRODUCTION : ÉCHANGES ÉPISTOLAIRES ET VALEUR DES MOTS

*Les Missives des Dames des Roches*, publiées en 1586 chez Abel L'Angelier, portent une très grande attention à la « rhétorique de la politesse ». En effet, les lettres ne nous apprennent presque rien sur les écrivaines, sur leurs destinataires, sur les circonstances de la correspondance, tandis que les formules de remerciements, les promesses de gratitude, les protestations d'humilité se multiplient. En ce sens, *Les Missives* sont proches des « lettres de ce temps » que critique Montaigne en 1588, « plus en bordures et préfaces, qu'en matière »<sup>2</sup>. La question du don et du contre-don occupe une place primordiale dans cette « rhétorique de la politesse »<sup>3</sup> : non seulement l'écriture épistolaire peut décrire un échange plus substantiel qu'elle accompagne, mais elle constitue aussi la substance même de l'échange. C'est ce que souligne Kristen Neuschel à propos des relations entre nobles dans la France du XVI<sup>e</sup> siècle :

« <sup>a</sup>...<sup>c</sup> courtesy perpetuated exchange between nobles, not only by describing and acknowledging but also by creating credit and debit. Courtesy, in other words, was in itself substantive exchange. Gestures of courtesy and esteem – whether or not any object, such as a gift, changed hands – were exchanges of substance in that they were exchanges of recognition of status. »<sup>4</sup>

Dans notre recueil, ces deux dimensions de l'écriture épistolaire (décrire l'échange, le constituer) sont très souvent mêlées : les mots qui enregistrent un échange extra-épistolaire constituent une plus-value qui allège la dette de celui ou celle qui écrit. Cette continuité entre la valeur des objets échangés et la valeur de l'écriture épistolaire est explicitée dans la vingt-cinquième missive de Madeleine des Roches, adressée à Jacques de Germigny, ambassadeur d'Henri III à Constantinople de 1570 à 1584, à l'occasion de son retour :

Et n'estoit-ce pas assez de bien pour nous d'entendre tout cecy ¶es nouvelles de son retour<sup>5</sup>? de voir vos eloquentes et gracieuses lettres par lesquelles vous monstrez nous avoir en bonne opinion, sans y adjoûter des presens si precieux que leurs effets admirables guérissent les corps plus offencez ?<sup>5</sup>

<sup>1</sup> Je remercie Anne R. Larsen, Michel Jourde et Hélène Merlin-Kajman pour leurs précieuses indications, Mathilde Vidal pour nos échanges sur le don dans la littérature française de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, et Nina Hugot pour ses attentives relectures et ses judicieux conseils.

<sup>2</sup> Michel de Montaigne, *Les Essais* 1965<sup>2</sup>, éd. Pierre Villey et Verdun-Louis Saulnier, Paris, PUF, coll. Quadrige, 2004, I, 40, « Considérations sur Cicéron », p. 253.

<sup>3</sup> Anne R. Larsen l'a montré dans la préface à son édition des *Missives* de Madeleine et Catherine des Roches, Genève, Droz, coll. Textes littéraires français, 1999, p. 40-49, « Réciprocité des échanges dans les *Missives* ». Il s'agit à notre connaissance du seul texte écrit sur la centralité de la relation de réciprocité dans les *Missives*. Par ailleurs, nous empruntons à cette introduction l'expression de « rhétorique de la politesse », p. 34.

<sup>4</sup> Kristen Neuschel, *Word of Honor. Interpreting Noble Culture in Sixteenth-Century France*, Ithaca and London, Cornell University Press, 1989, p. 74.

<sup>5</sup> Madeleine et Catherine des Roches, *Les Missives*, op. cit., p. 116.

La dette dont fait état Madeleine des Roches est constituée de quatre éléments hétéroclites : les nouvelles du retour de Jacques de Germigny, ses « éloquentes et gracieuses lettres », sa « bonne opinion » sur les Dames des Roches, et enfin les produits pharmaceutiques. Le langage participe donc bien à la richesse des dons. Il semble augmenter la dette des Dames des Roches non seulement par la reconnaissance de leur statut – fonction qu’il possède dans la description des relations nobiliaires que propose Kristen Neuschel – mais également par son élaboration formelle. Le langage de la politesse paraît susceptible d’un travail esthétique qui augmente sa valeur en tant qu’objet d’échange.

L’ambivalence du champ lexical du don, qui s’applique aussi bien aux échanges matériels que verbaux, souligne la valeur propre du langage dans l’échange. Le terme de « libéralité » apparaît dans la vingt-cinquième missive, à la suite de l’extrait que nous venons de citer : il s’applique alors aux « presens » pharmaceutiques :

Et toutesfois ils ¶les « presens » pharmaceutiques¶ rendent nos ames malades, pource qu’elles ne peuvent dignement recognoistre ce riche *don*, tant s’en faut, que nous puissions le rendre, ainsi qu’Hesiodé le conseille, et la *liberalité* le commande.<sup>6</sup>

Dans cet extrait, les termes de « don » et de « libéralité » ne décrivent pas l’ensemble de l’échange épistolaire, mais bien le don matériel. Pourtant, le terme de « libéralité » est aussi utilisé dans le recueil pour désigner des échanges de mots. C’est ce dont atteste la missive 17, où Madeleine, s’inclinant face au « pris ¶des¶ paroles pleines de sens et de raison » de son correspondant, affirme ne pas pouvoir lui rendre la pareille, et fait appel à son « accoutumée libéralité »<sup>7</sup>. L’ambivalence du mot « grace », omniprésent dans tout le texte des *Missives*, rend aussi compte de cette proximité entre le travail esthétique et la logique de don et de contre-don. Le sens du mot ne cesse d’osciller entre celui de « charme d’une chose » - et dans ce cas, il désigne souvent la beauté de la lettre à laquelle les écrivaines répondent - et celui de « faveur, service rendu, don » - c’est en ce dernier sens que les deux femmes se recommandent régulièrement aux « bonnes graces », c’est-à-dire à la bienveillance, de leurs interlocuteurs. Madeleine joue d’ailleurs de cette ambiguïté, lorsqu’elle commence sa quinzième missive par la phrase suivante : « Vos gracieuses lettres me font certaine qu’un bienfait n’est jamais reçu sans recompence »<sup>8</sup>. Cette phrase d’introduction semble reconnaître la beauté de la lettre du correspondant comme une « recompence » reçue en échange d’« un bienfait ». La suite de la lettre enrichit la lecture en rendant ambigu la nature de ce « bienfait ». Madeleine y raconte en effet qu’après avoir appris la maladie de son correspondant, elle a envoyé les neuf Muses à Cérès qui est intervenue pour le guérir. Elle est alors tombée malade, et son interlocuteur a fait des « sacrifices ¶...¶ à la Deesse Angerone »<sup>9</sup>, ce qui a guéri l’écrivaine. Il faut supposer qu’il l’informe dans la lettre qu’il lui envoie d’une prière à Dieu adressée en sa faveur. C’est en cela, aussi, que ses « gracieuses lettres la font certaine qu’un bienfait n’est jamais reçu sans recompence ». Ainsi donc, les lettres sont « gracieuses » en deux sens : en ce qu’elles font état d’une « récompense » à un « bienfait » dans l’ordre extra-textuel, et en ce qu’elles constituent elles-mêmes une « recompence » par leur beauté. La « grace » de la lettre et celle dont elle rend compte se confondent, ou plutôt s’additionnent pour rétablir les comptes du correspondant dans la relation qu’il entretient avec Madeleine.

Jean Starobinski notait déjà que l’on peut concevoir le travail littéraire sur la forme à la Renaissance comme l’élaboration d’une monnaie d’échange : « Dans la littérature du XVI<sup>e</sup> siècle, la profusion des mots, les énumérations à perte d’haleine, la *copia verborum* sont, pour le clerc comme pour le poète, une manière de faire pièce aux seigneurs : eux aussi, ils ont un

<sup>6</sup> *Ibid.*, nous soulignons. Pour l’allusion à Hésiode, que nous laisserons ici de côté, voir la note d’Anne R. Larsen, p. 116.

<sup>7</sup> *Id.*, p.107.

<sup>8</sup> *Id.*, p.104.

<sup>9</sup> *Id.*, p.105.

trésor, et de quoi faire largesse ! »<sup>10</sup>. Il y a une correspondance entre la réalité matérielle du don et son expression rhétorique : le langage est la monnaie dans laquelle l'écrivain répond aux « dons fastueux »<sup>11</sup> des grands. Mais notre recueil se distingue par les caractéristiques formelles qui construisent la valeur du langage littéraire. Ce n'est pas la « profusion » qui domine, mais au contraire la brièveté, une écriture maîtrisée, des textes clos sur eux-mêmes. Notre hypothèse est que la position des écrivaines dans l'échange épistolaire et l'élaboration formelle de la monnaie d'échange littéraire que constituent leurs lettres est très influencée par les attentes sociales liées à leur sexe.

#### LES FEMMES ET L'ÉCHANGE VERBAL : ENTRE L'OBLIGATION DE RENDRE ET L'INJONCTION AU SILENCE.

Le texte des *Missives* s'ouvre sur une figure féminine confrontée aux obligations d'une relation de don et de contre-don. Dans l'« Epistre a ma fille », une des pièces liminaires des *Missives*, Madeleine des Roches présente Catherine comme celle qui l'a incitée à « parler en public » pour « la troisieme fois »<sup>12</sup>. La mère et la fille ont en effet déjà publié leurs *Œuvres* en 1579, et leurs *Secondes œuvres* en 1583. Madeleine illustre la « crainte » qui la saisit à l'occasion de cette troisième publication par la réécriture d'un épisode d'inspiration biblique, qu'elle trouve chez le « Mantuan », c'est-à-dire Battista Spagnuoli, dont les églogues ont été traduites en français en 1530 par Michel d'Amboise puis en 1558 par Laurent de la Gravière<sup>13</sup>. L'histoire, telle qu'elle est adaptée par Madeleine des Roches, commence ainsi :

Il ¶Le « Mantuan » ¶dit que le Tout-puissant, apres avoir puni le premier pere de sa desobeissance, et mis hors du Paradis des delices, il le rendit fermier de la terre, avec condition d'en avoir soing, de croistre et multiplier. Dieu va au ciel, l'homme demeure sur la terre, qui estant nouvellement touchée par la main divine, devint si fertile que nos aïeux (quasi sans peine) y vivoient en tous plaisirs : et firent en peu de temps naistre un grand nombre de beaux enfans.<sup>14</sup>

Le traitement de la Chute renvoie au motif de la *felix culpa*<sup>15</sup> : la punition fait rapidement place à un lieu heureux caractérisé par sa fertilité agricole et humaine grâce à l'intervention de Dieu. Ce motif s'écarte en réalité très nettement du traitement biblique de l'épisode où, loin d'intervenir pour rendre fertile la terre, Dieu déclare à Adam que « le sol sera maudit à cause de ¶lui ¶»<sup>16</sup>. Par ailleurs, l'ordre de croître et multiplier dans la Bible est donné à Adam et Ève lorsqu'ils sont encore au Paradis<sup>17</sup>. Ces deux modifications font d'un épisode de châtement le moment originel de l'économie du don : en échange d'une terre infiniment fertile, les humains doivent se montrer fertiles à leur tour. Le motif de la « main divine » souligne la toute-puissance de Dieu et son rôle de donateur. En établissant Adam et Ève sur la terre, Dieu leur offre la possibilité de rétribuer aisément Sa bonté par l'agriculture et la parturition.

Après qu'Adam et Ève ont eu « un grand nombre de beaux enfans », ils reçoivent une

<sup>10</sup> Jean Starobinski, *Largesse*, Paris, Gallimard, coll. Art et artistes, 2007, p. 27-28.

<sup>11</sup> Pour reprendre le titre du premier chapitre de *Largesse*, *op. cit.*, p. 11-32.

<sup>12</sup> Madeleine et Catherine des Roches, *Les Missives*, *op. cit.*, p. 85.

<sup>13</sup> Pour la traduction française du texte source de ce récit, voir *Les Eglogues de F. Baptiste Mantuan, traduites nouvellement de Latin en François ¶.¶par Laurent de la Graviere*, Lyon, Jean Temporal, 1558, « La sisième Eglogue ¶.¶», p. 79-83.

<sup>14</sup> Madeleine et Catherine des Roches, *Les Missives*, *op. cit.*, p. 85-86.

<sup>15</sup> On trouve cette expression dans l'hymne *Exsultet* chanté dans la liturgie du Samedi Saint : « *O felix culpa quae tale ac tantum meruit habere Redemptorem !* » (« Oh heureuse faute qui nous a mérité d'avoir un tel et si grand Rédempteur »). Pour une analyse du traitement littéraire de ce motif au XVI<sup>e</sup> siècle, voir le travail de Lise Wajeman sur le *Microcosme* de Maurice Scève, dans *La Parole d'Adam, le corps d'Ève. Le Péché originel au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, coll. Les seuils de la modernité, 2007, p. 66 sqq..

<sup>16</sup> *Genèse*, III, 17.

<sup>17</sup> *Genèse*, I, 28.

visite improvisée de Dieu. Adam est prévenu, mais trop tard : « Mais le Seigneur plus prompt a desja resequé sa grandeur pour estre un de leur petitesse, qui reçoit ceste faveur en toute humilité  $\frac{a}{b} \dots \frac{c}{d}$  »<sup>18</sup>. Dieu se fait homme pour recevoir une « faveur » : la présentation des enfants est donc considérée comme une monnaie d'échange, un tribut en compensation du don de la Terre qu'Il a fait aux hommes. Mais deux obstacles vont perturber l'échange. D'abord, malgré l'injonction divine à « multiplier », Ève pressent l'importance de la pudeur féminine :

La mère, prevoiant combien la chasteté donneroit d'ornement à la femme, pense que ceste faute de ne l'avoir pas assez gardée, avoit quelque chose de commun avec le larcin du fruit défendu ; et pour ce (voulant dissimuler) elle cache soudain une partie de ses enfans au foin, en la paille, en la crèche ; l'autre est lavée, parée, acoustrée selon son loisir.<sup>19</sup>

Quel est ce « quelque chose de commun » que pressent Ève entre la faute liée à l'absence de chasteté et le fruit défendu ? A la Renaissance, on va jusqu'à assimiler le péché originel à la découverte du plaisir dans la relation sexuelle, suivant une tradition qui a son origine dans les commentaires juifs de la Bible ; mais cette interprétation reste assez rare. Dans ce texte, la « faute », nous semble-t-il, est moins désignée comme l'origine de la Chute que comme sa trace, suivant la tradition augustinienne où le châtement divin, indépendant d'une quelconque faute sexuelle, a tout de même pour conséquence de rendre l'acte de procréation coupable par l'irruption de la concupiscence<sup>20</sup>. Ève est donc désormais soumise à deux injonctions contradictoires : d'un côté la chasteté – ce qui n'a de sens que par l'apparition du péché de concupiscence –, de l'autre la procréation. Pour satisfaire à ces deux contraintes, Ève doit donc produire des enfants, mais en cacher une partie lorsque Dieu vient pour les recevoir. Un autre obstacle provoque la division des enfants, non plus en deux mais en trois groupes : le manque de temps lié au caractère improvisé de la visite divine. Ève lave et pare ses enfants « selon son loisir », mais ce « loisir » manque, et certains d'entre eux ne sont pas aussi bien soignés que les autres, comme nous l'apprend la périphrase « ceux qui pour son peu de loisir n'estoient du tout si bien parez »<sup>21</sup>. Au total, il y a donc trois groupes d'enfants, qui sont liés par Madeleine des Roches aux trois publications qu'elle a fait paraître avec sa fille, et deux explications à cette division : le pressentiment de la vertu de la chasteté et le manque de « loisir ».

Cependant, malgré ces obstacles, l'échange a partiellement lieu. Sur ce point, Madeleine se distingue du Mantouan : alors que chez l'auteur italien, Dieu mécontent condamnait les enfants non préparés à devenir des laquais, le Seigneur se montre ici bienveillant avec tous les groupes, et récompense l'ensemble des enfants. Dieu est désigné par la périphrase « celui dont la puissante main n'est jamais r'accourcie »<sup>22</sup>, expression qui renvoie à « la main divine » qui rend la terre fertile : Son rôle de donateur libéral se confirme. Et le troisième groupe d'enfants est privé de récompense, non pas parce que Dieu aurait jugé qu'il ne l'a pas mérité, mais parce qu'Il est, mystérieusement, « desja parti »<sup>23</sup> lorsqu'Ève le Lui présente. Madeleine prend par ailleurs bien soin de préciser à propos des enfants de cette « troisieme bande » qu'ils ne sont « pas moins agréables que les premiers ». La scène d'échange est donc présentée de manière ambiguë. D'un côté, elle est source d'angoisse, puisqu'elle va à l'encontre de l'impératif moral de chasteté, et qu'elle demande du temps pour sa réalisation, ce dont Ève manque. D'un autre, elle est source de satisfaction : Dieu, qui regarde tous les enfants « d'un œil favorable et benin »<sup>24</sup>, tout comme Madeleine, qui souligne

<sup>18</sup> Madeleine et Catherine des Roches, *Les Missives*, op. cit., p. 86.

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> Sur ces traditions concurrentes d'interprétation du péché originel et leurs réceptions au XVI<sup>e</sup> siècle, voir Lise Wajeman, op. cit., « *Lepa libidinis* » et « L'acte de chair », p. 87-102.

<sup>21</sup> Madeleine et Catherine des Roches, *Les Missives*, op. cit., p. 86.

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> *Id.*, p. 87.

<sup>24</sup> *Id.*, p. 86.

l'égalité beauté des trois groupes, reconnaissent la valeur du contre-don proposé par Ève.

La fonction de cette scène d'échange, dont la réussite reste suspendue, est d'abord d'illustrer le geste de publication. Mais le vocabulaire et la représentation du don, qui apparaissent pour la première fois dans le recueil avec ce récit, se disséminent tout au long de l'ouvrage pour décrire une autre forme d'échange, épistolaire celui-là, qui ne met pas en présence l'auteure et son public, mais l'épistolière et son destinataire. Ainsi la distinction que l'on peut être tenté de faire entre don de la lettre à un correspondant et don de sa correspondance à un public est dépassée par un « registre »<sup>25</sup> équivalent, celui du don, et une situation similaire des femmes dans l'échange : répondant à l'obligation de rendre, elles doivent faire face à un certain nombre d'obstacles d'ordre moral et matériel, mais parviennent tout de même à affirmer une esthétique qui permet de rétribuer leurs interlocuteurs<sup>26</sup>.

Dans la fable, l'objet de l'échange est constitué par les enfants. L'équivalent de la « chasteté » sur le plan verbal est le « silence » : tous deux sont des restrictions posées à la puissance productive des femmes et à sa manifestation sur l'espace public, et tous deux sont considérés comme des « ornements<sup>a,c</sup> » féminins. Ainsi, dans l'« Epistre aux dames », pièce liminaire des *Œuvres* de 1579, Madeleine des Roches doit se justifier de rompre le silence :

Et si <sup>a</sup>...<sup>c</sup> vous m'advisez que le silence, ornement de la femme, peut couvrir les fautes de la langue et de l'entendement, je respondray qu'il peut bien empescher la honte, mais non pas accroistre l'honneur, aussi que le parler nous separe des animaux sans raison. Au fort j'espere de voz courtoisies que si vous ne me jugez digne d'estime, vous ne penserez pas que je merite grande reprehension, pource que si c'est peu de mes escrits pour la valeur, aussi n'est-ce point beaucoup pour la longueur. Ainsi vous me trouverez aucunement excusable ; mais il vaut mieux que je trouve la fin de mon epistre assez pres du commencement, de crainte que vous ennuiant pour sa longueur, elle contredise à moy-mesme et à vostre désir, de sorte qu'il me fallust chercher excuse à mon excuse.<sup>27</sup>

Comme dans l'« Epistre a ma fille », l'« ornement » du silence, synonyme d'amointrissement de la force productive de la femme, est contredit par une autre logique, celle de l'accroissement de « l'honneur ». Et de la même manière qu'Ève réduisait le nombre de ses enfants, espérant garder le privilège de la chasteté tout en rétribuant la bonté divine par la procréation, Madeleine trouve un moyen terme entre le silence et l'honneur de la parole dans la brièveté. Elle illustre immédiatement ce choix stylistique en abrégant sa propre épître dédicatoire, et en soulignant ce geste par la formule : « je trouve la fin de mon epistre assez pres du commencement ». La forme brève apparaît ainsi comme le moyen de satisfaire à l'exigence de silence qui pèse sur les femmes sans renoncer à « l'honneur » que procure la publication<sup>28</sup>.

<sup>25</sup> Nous empruntons l'expression de « registre du don » à Natalie Zemon-Davis, *Essai sur le don dans la France du XVI<sup>e</sup> siècle*, trad. Denis Trierweiler, Paris, Éditions du Seuil, 2003, p. 18.

<sup>26</sup> Il semble en réalité très délicat d'opérer une distinction nette entre l'envoi de la lettre à un correspondant et la publication de la correspondance. Comme l'a montré Hélène Merlin-Kajman (« Le texte comme don public, *Études françaises*, volume 45, n°2, 2009, p. 47-67), la publication participe bien souvent à l'échange de dons et de contre-dons entre l'épistolier et son destinataire. En effet, une lettre élogieuse, écrite en échange d'une autre lettre ou d'un présent, accroît d'autant plus la gloire du correspondant, et a donc d'autant plus de valeur dans l'échange, qu'elle est rendue publique. La publication d'une correspondance privée peut donc être lue comme l'accroissement de la valeur du contre-don que constitue la lettre de louange qui en fait partie.

<sup>27</sup> Madeleine et Catherine des Roches, *Les Œuvres*, éd. Anne R. Larsen, Genève, Droz, coll. Textes littéraires français, 1993, p. 79-80.

<sup>28</sup> La brièveté est une notion centrale dans les textes rhétoriques du XVI<sup>e</sup> siècle consacrés à l'écriture épistolaire : sur ce corpus, nous renvoyons aux travaux de Claude La Charité, particulièrement à l'article « Les femmes et la théorie épistolaire à la Renaissance » (dans *Femmes, rhétorique et éloquence sous l'Ancien Régime*, dir. C. La Charité et R. Roy, Saint-Etienne, Presse Universitaire de Saint-Etienne, coll. « L'École du genre » 2012, p.63-74), où l'auteur souligne l'application par les Dames des Roches du principe rhétorique de brièveté préconisé par Vivès et Juste

Le silence comme ennemi de l'honneur est un motif récurrent des *Missives*. Toutefois, l'honneur dont il est question dans le recueil n'est jamais celui des Dames des Roches elles-mêmes, mais celui de leurs destinataires. Dans la missive 26 de Catherine, le silence de l'auteure, dont « le voile est quelquefois autant ennuyeux que celui des nues », pourrait interdire que « les valeurs du destinataire soient estimées de chacun »<sup>29</sup>. Dans la missive 51, « l'oubly du silence » est opposé à la « renommée » de la destinatrice<sup>30</sup>. On change dès lors de perspective : ce n'est plus l'affirmation de capacités artistiques personnelles qui fait rompre le silence, mais l'obligation de rendre les richesses verbales que l'on a reçues d'un autre par la reconnaissance et la publication de ses bienfaits. Ce qui se donne à voir dans un geste qui transgresse l'injonction au silence, c'est la bonne économie, et donc la bonne santé, d'une relation interindividuelle. L'obligation à « faire court » demeure cependant : que les Dames des Roches construisent leur propre honneur par le travail littéraire ou qu'elles célèbrent celui d'un autre dans le cadre d'un échange épistolaire, elles s'en tiennent à la forme brève. Prenons l'exemple de la missive 61 de Catherine. Le destinataire mérite « toute la louange et la blâme »<sup>31</sup> : « la louange » pour avoir si bien écrit (Catherine reconnaît ici « l'honneur » de son destinataire) et « la blâme » car, par sa virtuosité, il a rendu manifeste « la richesse » de ses écrits, et le « deffaut » de ceux de sa correspondante :

Croiez (Monsieur) que vos lettres ont fait sentir à mon esprit le courroux louable que sentit Molon pour ce grand orateur Romain, voiant qu'il n'avoit laissé aucun moyen de bien dire apres luy, aiant seul ouvert et fermé le tresor de l'eloquence. Doncques afin d'admirer la vostre, il faut que je demeure en silence. Non feray : car sans la parole on ne peut honorer l'honneur de la parole. Mais que feray-je ? Doy-je parler ? ouy et parler peu de Carthage. Ainsi mon propos estant brief, ma volonté sera durable sans fin, pour reverer vos graces et vertus qui seront humblement saluées par ma Mere, ma cousine et moy.<sup>32</sup>

Catherine est divisée entre deux exigences, comme le soulignent la figure d'auto-correction (« Non feray ») et les questions qu'elle s'adresse à elle-même. La première des exigences est celle de reconnaître « l'honneur » de la « parole » de son interlocuteur. « Car sans la parole on ne peut honorer l'honneur de la parole » : le chiasme et le polyptote « honorer l'honneur » souligne la logique de rétribution dans laquelle Catherine se situe. Par ailleurs, elle introduit dans l'anecdote de Molon réagissant au discours de Cicéron, tirée de Plutarque<sup>33</sup>, la métaphore du « tresor de l'eloquence » : elle décrit ainsi le discours adressé comme un échange de richesses, quand l'auteur grec ne voyait dans la culture et l'art de parler que des témoignages d'avantages nationaux. La parole devient ainsi une monnaie par laquelle un individu s'endette auprès d'un autre ou lui fait créance. Mais cette première exigence se heurte à une seconde contrainte : son « deffaut », son incapacité, qui rend impossible la restitution du don. Le contenu de « l'eloquence », vu comme un « tresor » dans lequel piochent à tour de rôle les interlocuteurs, est épuisé. Mobiliser une trop grande quantité de richesses, c'est en déposséder l'interlocuteur. Cette représentation de l'éloquence permet d'introduire une protestation d'humilité, évidemment topique, mais prolonge aussi une répartition de la parole déterminée par la construction sociale du sexe. Le contenu du trésor étant épuisé, ce que l'homme possède, la femme ne peut pas le posséder : la répartition des rôles entre les sexes est

---

Lipse. Cet article voudrait montrer que l'usage de la brièveté chez les Dames des Roches résulte autant de la position des femmes dans la logique de dons et de contre-dons qui régit l'échange épistolaire que de l'application d'un précepte rhétorique.

<sup>29</sup> Madeleine et Catherine des Roches, *Les Missives*, op. cit., p. 166-167.

<sup>30</sup> *Id.*, p. 193.

<sup>31</sup> *Id.*, p. 102.

<sup>32</sup> *Id.*, p. 202-203.

<sup>33</sup> Plutarque, *Vies*, texte établi et traduit par Robert Flacelière, Paris, Les Belles Lettres, Coll. des Universités de France, 1976, XII, « Cicéron », 4, p. 70.

ainsi bien établie. Le silence féminin contredit donc explicitement l'obligation de rétribuer l'honneur de la parole du correspondant. Catherine parvient à se sortir de cette double contrainte par la brièveté, à laquelle fait référence la formule « parler peu de Carthage ». Cette expression, qui vient de Salluste (« Pour Carthage, j'aime mieux n'en rien dire que d'en dire trop peu »<sup>34</sup>), est reprise par Quintillien<sup>35</sup>, et utilisée par Du Bellay dans l'épître liminaire de la *Défence*<sup>36</sup>. Chez ces trois auteurs, elle discrédite la parole trop faible et célèbre le silence. Catherine la détourne, et prend le contrepied de cette longue tradition rhétorique. Le « peu » lui semble plus approprié que le « silence » pour célébrer et rétribuer la beauté et la grandeur. La formule, que met en valeur le suspens créé par la question et le renforcement de l'assertion par l'adverbe « ouy », est précisée par l'assertion suivante : « Ainsi, mon propos estant brief, ma volonté sera durable sans fin, pour reverer vos graces et vertus... ». Le couple oxymorique « brief » / « durable sans fin » redéfinit la brièveté, qui n'est plus le produit d'un « deffaut » de l'écrivaine, mais une esthétique, affirmée hardiment, et à même de rétribuer les beautés envoyées par le destinataire. Contrairement à l'« Epistre aux dames », qui était abrégée pour ne pas « ennuy<sup>e</sup>er<sup>a</sup> pour sa longueur », cette lettre souligne la richesse de sa brièveté.

#### COMMENT ÉQUILIBRER SES DETTES LANGAGIÈRES PAR LA FORME BRÈVE ?

Les Dames des Roches résolvent par la brièveté la contradiction entre la nécessité de répondre à la libéralité de leurs correspondants et celle de garder le silence. Elles peuvent prendre ainsi part à l'échange épistolaire malgré le « deffaut » qui, de manière topique, caractérise leur sexe. Mais cette définition par la négative, « par défaut » pourrait-on dire, du rôle de la forme brève dans l'échange épistolaire ne rend pas compte de ses capacités d'action sur la logique de dons et de contre-dons à l'œuvre dans les *Missives*. La monnaie que les Dames des Roches frappent en s'adaptant aux contraintes qui pèsent sur elles les rend à même de choisir auprès de qui elles s'endettent, et de qui elles veulent se garder. La lettre brève permet tout aussi bien de borner un échange qui tendrait dangereusement vers une libéralité asservissante (plus on se donne mutuellement, plus on est asservi l'un à l'autre), que de faire valoir l'infinie richesse d'une forme parfaite, en dépit de sa clôture et grâce à elle.

Dans le recueil des *Missives*, le correspondant auquel il est dangereux de s'asservir est masculin. Répondre à un homme présente un réel danger, comme l'explique Charite, qui doit réagir à la profusion des louanges de Sincero, dans le « Dialogue de Sincero et de Charite » de Catherine des Roches :

si je parle, refusant les louanges que vous m'attribuez, il semblera que je vueille vous donner occasion de contester d'avantage ; si je me tays, vous penserez que mon silence avouë tout ce qu'il vous plaist dire en ma faveur.<sup>37</sup>

On retrouve dans cet exemple la tension entre un silence insatisfaisant et une libéralité inconvenante. Répondre, c'est prendre le risque de donner trop, et donc que l'interlocuteur prétexte de son obligation pour poursuivre la conversation. Se taire, c'est laisser libre cours aux interprétations de l'interlocuteur qui présuppose l'absence de résistance de la dame à qui il adresse ses louanges. Dans *Les Missives*, la forme brève permet de résoudre cette tension. La lettre 17 de Madeleine des Roches illustre cette manière de borner les échanges dans une relation avec un homme sans s'exposer aux ambiguïtés du silence. Le texte confirme

<sup>34</sup> « De Carthagine silere melius puto quam parum dicere » (Salluste, *Guerre de Jugurtha*, texte établi et traduit par Alfred Ernout, Paris, Les Belles Lettres, Coll. des Universités de France, 1947, p. 154).

<sup>35</sup> Quintillien, *Institution oratoire*, texte établi et traduit par Jean Cousin et Jacques André, Paris, Les Belles Lettres, Coll. des Universités de France, 1972, II, XIII, 14, p. 72.

<sup>36</sup> Joachim Du Bellay, *La defence, et illustration de la langue françoise*, éd. Jean-Charles Monferran, Genève, Droz, coll. Textes littéraires français, 2001, p. 69.

<sup>37</sup> Madeleine et Catherine Des Roches, *Les Œuvres*, op. cit., p. 252.

apparemment les stéréotypes liés aux sexes, en faisant de l'homme la source d'une profusion à laquelle la femme ne peut répondre : « Je sçay que le pris de vos paroles pleines de sens et de raison, ne peut recevoir par les lignes de ma main eschange de telle valeur »<sup>38</sup>. L'échange économique, qui s'évalue par « le pris des paroles », semble *a priori* inégal. A la fin de la lettre, Madeleine fait même appel à la générosité de ce créancier qu'elle ne peut satisfaire : « Plustost usant de vostre accoustumée liberalité, vous recevrez, s'il vous plaist, Monsieur, l'excuse de mon impuissance, avec les humbles recommandations de ma Fille et de moy »<sup>39</sup>. Même si Madeleine prie son interlocuteur de l'excuser, la menace d'une « obligation » pèse sur elle. Mais son « impuissance » n'est pas dénuée d'ambivalence. Elle dissimule en réalité une manière très ferme de brider les prétentions de son correspondant. Les quelques indications que nous donne la lettre construisent en effet un épisode galant. Lisant des lettres que son correspondant adressait à son cousin, Madeleine s'est aperçu qu'il s'y plaignait de son attitude : « je voy un souspeçon contre moy qui est presque en forme de plainte »<sup>40</sup>. Cette scène à trois acteurs, dominée semble-t-il par le registre élégiaque, esquisse les contours d'une intrigue amoureuse. Face aux ambitions de son correspondant, Madeleine reste ferme :

Vous desirez que pour une missive de Sparte on vous responde une Illiade. C'est à Dieu seul d'exercer tousjours la geometrie : je suy l'ancienne loy qui commandoit de donner œil pour œil, dent pour dent. Je vous en rends une pour une<sup>41</sup>.

Madeleine n'a pas l'intention de donner à son correspondant l'occasion de devenir son débiteur de mots. Il a écrit une lettre brève, et même si elle reconnaît la richesse de son écriture, elle ne lui répondra qu'une lettre brève. Suivant la loi du Talion, elle lui rend exactement l'équivalent ce qu'il lui a donné : « une pour une ». Cette exacte équivalence des dons et des contre-dons n'est en aucun cas une incitation à continuer l'échange. Dans la missive 47, Catherine des Roches le rappelle à son interlocuteur qui présuppose, selon la maxime ficinienne, *Quiconque est aimé doit aimer*, « qu'il suffit d'aymer pour estre aymé » : « Souvenez-vous, s'il vous plaist, que vostre Ciceron s'en mocque, disant que ceux qui veulent changer l'amitié tant pour tant, semblent la vendre en plein marché »<sup>42</sup>. Elle fait référence à un passage du *De amicitia*, où Cicéron critique l'amitié qui veut « une balance exacte entre recettes et cadeaux ». Au contraire, « il y a plus d'opulence dans la véritable amitié : elle ne veille pas chichement à ne jamais rendre plus qu'elle n'a reçu : car il ne faut pas avoir peur d'éprouver quelque perte, de voir quelque offre tomber à plat, de faire trop bonne mesure d'amitié »<sup>43</sup>. Ainsi, lorsque les Dames des Roches s'en tiennent à la stricte réciprocité, elles s'éloignent de cette définition de l'amitié et ne s'engagent donc pas dans la relation, ce qui leur permet de se tenir à l'abri des prétentions masculines. Ce ne sont pas les bons comptes qui font les bons amis, c'est la dépense.

La lettre brève peut aussi s'adresser à un homme pour brider sa profusion épistolaire qui, selon une logique d'obligation que l'on a analysée, pourrait présenter à court terme un danger pour les Dames des Roches. La missive 24 de Madeleine des Roches, qui répond brièvement à une longue lettre du correspondant, s'inscrit dans cette perspective :

Monsieur, le romarin n'est point plus agité de vents, de vagues, et d'orages, que moy de fièvre, de langueur, et de passion d'estomac qui se sont violemment saisis de mon triste domicile et m'ont osté le moyen

<sup>38</sup> *Id.*, p. 107-108.

<sup>39</sup> *Id.*, p. 107.

<sup>40</sup> *Id.*, p. 107.

<sup>41</sup> *Ibid.*

<sup>42</sup> *Id.*, p. 189-190.

<sup>43</sup> « *Divitior mihi et adluentior videtur esse vera amicitia nec observare restricte ne plus reddat quam acceperit. Neque enim verendum est, ne quid excidat aut ne quid in terram defluat aut ne plus aequo quid in amicitiam congeratur.* » (Cicéron, *L'amitié*, trad. Robert Combès 1971, Paris, Les Belles Lettres, Coll. des Universités de France, 1993, p. 37).



de vous imiter, à manger, boire, et écrire une lettre qui en vaille deux, comme vous distes de la vostre : aussi n'ay-je pas telle opinion de ceste-cy.<sup>44</sup>

La scène de composition de la lettre de l'interlocuteur, qui mêle écriture et consommation d'aliments et de boissons, redouble l'abondance textuelle de cette « lettre qui en vaut deux »<sup>45</sup>. Mais une indigestion empêche que la composition de la réponse de Madeleine ait lieu dans des circonstances équivalentes, et donc que sa lettre possède le caractère copieux de celle de son correspondant. Voilà donc l'épistolière à nouveau pris dans les tenailles d'une double contrainte qui explique la brièveté de son texte : le devoir de réponse, et le peu de « loisir » que lui laisse sa maladie. Mais la fin de la lettre suggère, nous semble-t-il, une autre explication à cette brièveté :

Mais la Mere et la Fille n'estant jamais divisées (n'ayant qu'une volonté) n'ont besoin que d'une response pour se recommander à vos graces, et desirer que Mademoiselle vostre mère, ensuivant Penelope, ne veuille pour second mary que le saint regret du premier, ayant un amour entier envers vous, son premier Thelemaque.<sup>46</sup>

Par le jeu des chiffres, l'unité des deux femmes qui ne signent qu'une « réponse » s'oppose à la « lettre qui en vaut deux » de leur correspondant. Cela permet de créer une équivalence, malgré la disproportion des textes échangés : la première lettre en vaut deux par sa longueur, et la seconde, pourtant brève, en vaut deux par le nombre de ses signataires. Mais l'unité de la mère et de la fille a aussi pour fonction de rappeler la communauté familiale et féminine à la mémoire de l'homme qui pourrait la mettre en péril. Ne peut-on supposer en effet que le correspondant se montrait menaçant dans sa missive ? La consommation de vin et de victuailles n'est-elle pas propice aux propos sur l'amour et aux gaillardises ?<sup>47</sup> De plus, en regard de cette unité familiale, Madeleine en appelle une autre de ses vœux : celle du correspondant avec sa mère, qui vient de perdre son mari. En tant que veuve, elle ne doit plus aimer d'autre homme et se consacrer entièrement à son fils. Dans cette femme, c'est elle-même que Madeleine décrit : elle est veuve depuis 1578, et l'épisode de la mort de son mari, même s'il n'est pas explicitement mentionné dans les *Missives*, y reste sous-jacent. Madeleine, pour décrire discrètement ses propres devoirs, renvoie à ceux de la mère de son correspondant. Dans la brièveté de cette lettre, justifiée par l'impuissance physique, se manifeste aussi en filigrane la volonté de Madeleine de brider une relation que le jeune homme voulait prolifique.

Mais la forme brève est une monnaie qui possède plusieurs valeurs : faible, elle est utilisée pour éviter de poursuivre l'échange ; forte, c'est une manière d'entretenir la relation en faisant de son correspondant son obligé. Les lettres des Dames des Roches elles-mêmes ne sont cependant jamais décrites comme brèves et riches. Pour établir ce modèle, elles empruntent le détour d'un discours sur les lettres de leurs correspondants.

Dans sa missive 58, Catherine des Roches se livre à un éloge de la forme de la lettre de son interlocuteur :

Monsieur, vous avez raison de comparer vostre Missive à la forme ronde et parfaite : le cercle ressemble l'an, l'an se figure par le Serpent qui unist une de ses extremités à l'autre ; le Serpent est tousjours sinacle de la prudence, et vostre lettre est un miroir où la prudence de

<sup>44</sup> Madeleine et Catherine des Roches, *Les Missives*, op. cit., p. 114.

<sup>45</sup> Le moment du repas et la profusion langagière ont souvent partie liée à la Renaissance, comme l'a montré Michel Jeanneret, *Des mets et des mots. Banquets et propos de table à la Renaissance*, Paris, José Corti, 1987, « Des mots plein la bouche », p. 92-100.

<sup>46</sup> Madeleine et Catherine des Roches, *Les Missives*, op. cit., p. 114.

<sup>47</sup> Sur le lien entre propos de tables et propos égrillards à la Renaissance, voir *ibid.*, « “Vous ne parlez que du cul” », p. 229-234. La lecture de *La Puce* montre combien les textes écrits par des hommes et adressés directement à des femmes pouvaient se montrer précis sur les désirs sexuels de leurs auteurs.

vostre ame se represente. Vrayement, je l'estime grande, voyant le nombre infiny des sentences qui l'embellissent ; je l'estime petite aussi regardant la brieveté de ses lignes qui si promptement finissent.<sup>48</sup>

La forme ronde est donc équivalente à la forme parfaite, et la circularité va de pair avec la « brieveté », puisque la lettre est aussi désignée comme « petite ». Qu'est-ce qui rend cette forme brève et circulaire si parfaite ? Premièrement, elle figure l'âme de son auteur. Le cercle renvoie à « l'an », par la biais de la conception cyclique du temps qui prévaut à la Renaissance, et le serpent, ici encore « commun dénominateur » entre « le Temps » et « la Prudence »<sup>49</sup>, fait le lien avec une qualité morale tenue pour caractéristique de l'esprit de l'expéditeur. Cette chaîne symbolique n'est en réalité qu'une reformulation du *topos* de l'*imago cordis*, sur lequel Erasme avait insisté dans son *De conscribendis epistolis* : la lettre doit être le reflet du caractère de l'épistolier<sup>50</sup>. Ce motif est utilisé de manière récurrente dans les *Missives* pour encenser les richesses des lettres des correspondants ainsi que les obligations qu'elles suscitent<sup>51</sup>. L'autre explication de la richesse contredit la brieveté de la lettre, et doit donc s'exprimer de manière oxymorique : la « Missive » est à la fois « grande » et « petite ». La grandeur se caractérise par l'infinité de « sentences », définies au XVI<sup>e</sup> siècle comme un propos moral de forme généralement brève<sup>52</sup>. On retrouve donc, à l'intérieur même de la grandeur, la division en petites unités. La missive parfaite prend ainsi la forme d'une infinité de phrases brèves et riches de sens qui constituent elles-mêmes un ensemble bref et clos sur lui-même. Deux lettres plus loin, Catherine poursuit cette définition de la belle missive, et reconduit à la fois l'idée du cercle comme image de l'âme de l'épistolier et la tension entre clôture et infinité (nous citons la lettre intégralement) :

On dit que l'esprit façonne luy-mesmes le corps qui apres le doit enclorre, comme l'architecte batist la maison où il veut faire sa demeure : aussi croy-je (Monsieur) que vous avez figuré ce beau temple dedans le lieu afin de vous y placer dignement. Et comme la divine splendeur de Minerve desire avoir pres de soy l'oyseau qui fuit les tenebres, ainsi vous plaist-il que mon nom obscur paroisse pres du vostre gravé en lettres d'or. Mais comment pourray-je recognoistre les graces que je reçoÿ de vostre liberale courtoisie ? Vraiment, si ce n'estoit que l'air qui donne le respir, est tousjours hoste agreable du lieu capable, je craindrois qu'en ce lieu desirable, m'advint l'infortune de Philocrite, qui demeura suffoquée par des chappeaux de fleurs semez en sa faveur. Aussi devrois-je craindre que mon ame, perdant le sentiment d'elle-mesme, se trovast estainte par vos fleurissans escrits qui me font cognoistre ce que l'on estime du nombre, c'est que

<sup>48</sup> Madeleine et Catherine des Roches, *Les Missives*, op. cit., p.199-200.

<sup>49</sup> Cf Erwin Panofsky, *L'œuvre d'art et ses significations. Essais sur les « arts visuels »* 1955, trad. Marthe et Bernard Teyssèdre, Paris, Gallimard, coll. NRF, 1969, « L'Allégorie de la Prudence ». Un symbole religieux de l'Égypte hellénistique dans un tableau de Titien », p. 265 : « ... la Prudence et le Temps étaient reliés, dans la tradition iconographique, par un commun dénominateur, le serpent. »

<sup>50</sup> Sur le lieu commun de l'*imago cordis* chez Erasme, voir Luc Vaillancourt, *La lettre familière au XVI<sup>e</sup> siècle. Rhétorique humaniste de l'épistolaire*, Paris, Champion, coll. Etudes et essais sur la Renaissance, 2003, p. 161.

<sup>51</sup> Cf la missive 7 de Madeleine : « Ainsi donc vostre missive representant (pour estre tant bien ornée) les rares perfections de vostre divin esprit, attire mon ame par mes yeux, de sorte qu'elle qui d'autrefois a eu l'honneur de vous ouÿr, se trouvant enchainée en vos sages discours, demeure entirement serve de vostre excellence... ». L'effet de l'écriture et de la lecture met en présence l'« esprit » de l'expéditrice et l'« ame » de la lectrice, si bien que le rapport épistolaire a le même effet que le discours : celui d'enchaîner les auditeurs à l'orateur (conformément à la représentation topique de l'Hercule Gaulois). Le lieu commun du texte épistolaire comme figuration de l'âme de son auteur a donc pour effet, dans la relation épistolaire conçue comme échange de dons et de contre-dons, d'obliger le destinataire par rapport à l'expéditeur. Notons pour finir que le lien d'asservissement est souligné dans le recueil presque exclusivement dans des relations féminines. Même quand on reçoit une lettre que l'on reconnaît comme riche, on ne se déclare pas, quand on est une femme, l'obligée d'un homme.

<sup>52</sup> Dans la série d'expressions que propose le Nicot à l'article « sentence » de son dictionnaire, la seule précision formelle est : « Sentences courtes et brieves, *Concisæ sententiæ* ».

tousjours il peut accroistre : ainsi adjoustez-vous sans fin aux premiers bien-faitz que j'ay receuz de vous et de vos muses, que je saluë et remercie humblement.<sup>53</sup>

Catherine fait référence, semble-t-il, à la philosophie aristotélicienne de l'âme comme forme du corps<sup>54</sup>, qui est ensuite comparée au travail de l'architecte. Puis elle en arrive à la lettre de son correspondant, par le biais de la métaphore du « temple », déjà utilisée dans la missive 58<sup>55</sup>. Ainsi est fait le lien entre « l'esprit » de l'épistolier et la forme qu'il produit, et poursuivi le jeu de variations sur le lieu commun de la lettre comme miroir de l'âme. Mais l'idée d'un « corps » qui « enclôt<sup>56</sup> » « l'esprit » est absente chez Aristote. Elle permet d'introduire la seconde fonction de la comparaison de la lettre à un corps ou à un temple : définir la missive comme une forme close, fermée sur elle-même. Ainsi, comme dans la missive 58, l'espace clôt symbolise à la fois la présence de l'âme de l'épistolier dans sa lettre et la forme brève et circonscrite qu'il choisit. Et ici encore, la clôture est contredite par la richesse infinie du texte. En effet, la notion de « nombre » dit à la fois une qualité esthétique du texte, si on la prend au sens de nombre poétique qui détermine l'harmonie d'un texte en vers ou en prose, mais aussi l'infinité de cette qualité, si l'on considère la notion au sens mathématique : en effet, une des caractéristiques du nombre chez Aristote est que « dans le sens de l'accroissement on peut toujours en concevoir <un plus grand> »<sup>56</sup>. Les « fleurissans escrits » du correspondant de Catherine sont donc caractérisés par leur harmonie et par le nombre infini des beautés qu'ils renferment, ce qui nous renvoie au « nombre infiny des sentences » présentes dans la missive 58. La forme littéraire qui constitue la monnaie d'échange de cette « libérale courtoisie » est donc encore définie de manière oxymorique : une forme finie aux beautés infinies. Le problème que pose la contradiction est représenté sous la forme de la suffocation : dans le lieu fermé où est placée la destinataire de la lettre, l'excès du nombre des « graces » qu'elle reçoit peut provoquer son étouffement. La contradiction se résout autour du terme « capable » qui décrit au XVI<sup>e</sup> siècle la capacité d'un lieu à contenir beaucoup : malgré son caractère clos, cette lettre-temple peut laisser entrer « l'air qui donne le respir ».

La définition oxymorique de la forme épistolaire peut renvoyer à celle que donne Francesco Robortello de l'épigramme en 1548 dans son *De epigrammate* : elle tient à la fois du *poemata granda* et du *poemata brevia*<sup>57</sup>. S'intéressant à la forme de l'épigramme dans la littérature néo-latine du début du XVI<sup>e</sup> siècle, Sylvie Laigneau-Fontaine la caractérise comme « une pièce brève, mais à laquelle sa forme parfaite apporte une force d'attraction irrésistible », et la rattache pour sa part au sublime tel que le définit Longin<sup>58</sup>. Outre cet héritage rhétorique, le lien entre la forme parfaite de l'arrondi, un lieu « capable » mais restreint, et la représentation textuelle de l'esprit humain, nous renvoient à un passage d'une autre œuvre du XVI<sup>e</sup> siècle, le *Champfleury*, publié en 1529 par Geoffroy Tory :

La face humaine et le O, en la figure cy pres faicte, sont accordez en sorte qu'on y peut cognoistre comment les bons Anciens ont imagine

<sup>53</sup> Madeleine et Catherine des Roches, *Les Missives*, op. cit., p. 101-102.

<sup>54</sup> L'idée est développée dans traité *De l'âme*, édition et traduction par Pierre Thillet, Paris, Gallimard, coll. Folio Essais, 2005, II, 1, p. 102-105.

<sup>55</sup> Catherine désigne la lettre de son correspondant comme « un temple sacré où ces deux immortelles <sup>♀</sup>Venus et <sup>♁</sup>Minerve doivent estre esgalement adorées » (200).

<sup>56</sup> Aristote, *Physique*, traduction de Pierre Pellegrin, Paris, GF Flammarion, 2000, III, 7, p. 195. Les mots entre crochets < > ont été ajoutés par le traducteur pour la clarté de la traduction.

<sup>57</sup> Cité par Sylvie Laigneau-Fontaine dans son « Introduction » à Nicolas Bourbon, *Nugae (Bagatelles)*, éd. Sylvie Laigneau-Fontaine, Genève, Droz, 2008, p. 46.

<sup>58</sup> Notons que la forme épigrammatique est beaucoup utilisée dans le cadre d'échanges littéraires, particulièrement dans les années 1570-1580 qui voient fleurir de nombreux recueil d'étrennes, dont le plus célèbre est celui des *Xenia* de Du Bellay publié en 1569. Pour une synthèse sur l'histoire de cette forme au XVI<sup>e</sup> siècle, voir Henri Chamard, article « Etenne », revu par Catherine Magnien, *Dictionnaire des lettres française. Le XVI<sup>e</sup> siècle*, édition revue par Michel Simonin, Paris, Fayard, 2001, p. 496). La forme épigrammatique elle-même semble donc bien liée à l'épanouissement d'un « registre du don » dans la littérature à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

quainsi que la figure ronde est la plus capable, & la plus parfaite de toutes, la teste de Lhomme qui est quasi ronde est plus capable de raison & dimagination que tout le demorant du corps naturel.<sup>59</sup>

Par « la figure cy pres faicte » (ill. 1), Geoffroy Tory pose l'équivalence entre la « teste de Lhomme », c'est-à-dire le lieu « de raison & dimagination », et l'arrondi. Et la face ronde est également définie par un paradoxe : sa petitesse par rapport à « tout le demorant du corps naturel » contraste avec son caractère « capable », c'est-à-dire sa grande capacité à contenir. Ainsi, il semble y avoir un lien intime entre la forme circulaire, à la fois finie et infinie, et la figuration de l'esprit humain. La lettre brève, décrite comme un cercle, est elle aussi finie d'un point de vue textuel, mais sa richesse est infinie, car elle figure et rend présent au destinataire l'esprit producteur de richesses. On comprend mieux alors pourquoi les Dames des Roches désignent, comme on l'a remarqué par deux fois au cours de notre démonstration, la brièveté de leurs lettres par la proximité du « commencement » et de la « fin » : cette expression peut désigner tout autant la brièveté linéaire que la forme du cercle dont le premier point tracé rejoint le dernier – ce qui fait de la brièveté tout autant le produit de l'impuissance féminine que l'œuvre d'écrivaines capables de rivaliser avec les épistoliers dont elles font l'éloge par la production de missives parfaites et infiniment riches.

#### CONCLUSION : RICHESSE DES LETTRES ET DON DE SOI

Les Dames des Roches répondent par la brièveté à l'injonction au silence qui pèse sur elles en tant que femmes, mais cette forme ne les empêche pas de maintenir une égalité dans les échanges auxquels elles prennent part. Elle leur permet tout à la fois de brider la libéralité d'hommes qui pourraient les mettre en danger, et de produire des textes d'une infinie richesse par la figuration de l'esprit-même où s'élaborent les trésors d'éloquence. Cette écriture épistolaire s'opposent en tous points aux jugements sévères, évoqués en introduction, que Montaigne porte sur les lettres « plus en bordures et prefaces, qu'en matiere » dans ses « Considérations sur Cicéron » :

ᵃ.ᶜ.ᵃ j'ayme mieux composer deux lettres que d'en clore et plier une, et resigne tousjours cette commission à quelque autre : de mesme, quand la matiere est achevée, je donrois volontiers à quelqu'un la charge d'y adjouster ces longues harengues, offres et prieres que nous logeons sur la fin, et desire que quelque nouvel usage nous en deschargeᵃ.ᶜ.ᵃ.<sup>60</sup>

Le contraste est frappant avec le lexique méta-littéraire des *Missives*, qui développent un art de la clôture, jusque dans la mention redondante du geste de pliage de la lettre qui précède son envoi<sup>61</sup>. Montaigne délègue cette étape de la correspondance, et rêverait de déléguer en sus toutes les formules de politesse. Il considère de toute façon que ces moments de l'écriture épistolaire sont absolument impersonnels, et mettent même en danger l'authenticité et l'indépendance du moi :

ᵃ.ᶜ.ᵃ et ne m'entends pas en lettres ceremonieuses, qui n'ont autre substance que d'une belle enfileure de paroles courtoises. Je n'ay ny la faculté ny le goust de ces longues offres d'affection et de service. Je n'en crois pas tant, et me desplait d'en dire guiere outre ce que j'en crois. C'est bien loing de l'usage present : car il ne fut jamais si abjecte et servile prostitution de presentations ; la vie, l'ame, devotion, adoration,

<sup>59</sup> Geoffroy Tory, *Champ Fleury*, Paris, Geoffroy Tory et Gilles Gourmont, 1529, f. 21 v°.

<sup>60</sup> Michel de Montaigne, *Les Essais*, op. cit., I, 40, « Considérations sur Cicéron », p. 253-254.

<sup>61</sup> Cf, parmi de nombreux exemples, la fin de la missive 26 de Catherine : « Mais de crainte de m'esbloüir en si grande lumiere, je fermeray mes yeux et ma lettre ᵃ.ᶜ.ᵃ » (Madeleine et Catherine des Roches, *Les Missives*, op. cit., p. 167)..

serf, esclave, tous ces mots y courent si vulgairement que, quand ils veulent faire sentir une plus expresse volonté et plus respectueuse, ils n'ont de maniere pour l'exprimer.<sup>62</sup>

Comme il critiquait « les lettres de ce temps », Montaigne remet en cause « l'usage present ». La juste mesure de l'expression épistolaire montaignienne, c'est « ce que j'en crois » ; en dehors de cette fidélité à son opinion, le langage est une trahison du moi. Les « présentations », entendues comme formule de politesse, sont une « servile prostitution ». Pire, elles émoussent le langage dans lequel peut s'exprimer une « expresse volonté », une volonté authentiquement personnelle. La prise de distance avec la « rhétorique de la politesse » s'affirme dans la revendication d'un langage personnel, dans lequel le sujet, ses opinions, sa volonté, puissent s'exprimer pleinement. Pourtant, Montaigne ne renonce pas à offrir ses services, et à s'offrir lui-même, mais en dehors des formules obligées et des amitiés intéressées (l'extrait que nous citons suit immédiatement celui que nous venons de donner) :

J'honore le plus ceux que j'honore le moins ; et, où mon ame marche d'une grande allégresse, j'oublie les pas de la contenance. Et m'offre maigrement et fièrement à ceux à qui je suis. Et me presente moins à qui je me suis le plus donné : il me semble qu'ils le doivent lire en mon cœur, et que l'expression de mes paroles fait tort à ma conception.<sup>63</sup>

« Les pas de la contenance », les « présent[at]ions », sont opposés à un don de soi idéal, où les « paroles » seraient proscrites dans la mesure où elles sont détachées du moi, et où le moi lui-même se serait fait mots, si bien que le cœur serait le lieu d'une lecture. Significativement, alors que ces pages des « Considérations sur Cicéron » sont consacrées à l'écriture épistolaire, Montaigne, lorsqu'il veut aborder sa manière personnelle de se donner, ne décrit plus une relation par écrit, mais une relation qui met en présence les corps. La sincérité du don ne s'exprime pas par la parole, mais par une attitude du corps – un « pas » qui n'est pas celui de la « contenance », un « cœur » où l'on peut « lire » comme à livre ouvert. Et si l'on doit dire ce don à travers le langage, les formules impersonnelles, celles que l'on pourrait confier à un secrétaire, ne conviennent certainement pas ; c'est dans la « matière », où se manifeste une individualité, que l'on pourra en même temps se représenter et s'offrir à l'autre, dans une fidélité à soi qui évite toute « prostitution ». Se représenter et s'offrir à l'autre par le langage : Montaigne partage cet idéal avec les Dames des Roches, mais chez les auteures poitevines, la construction de cette image de soi, qui est aussi un don de soi, se fait dans les « bordures et prefaces », dans les clôtures du texte, et même par ces clôtures, puisque l'esprit est figuré par le texte clos. Deux manières de se figurer et de faire don de soi sont proposées à quelques années d'intervalle, dans des œuvres publiées toutes deux chez Abel L'Angelier : l'une qui refuse les bornes et privilégie la linéarité et la profusion – Montaigne, décrivant son écriture épistolaire, qui rappelle tout à fait celle des *Essais*, écrit : « Je commence volontiers sans project ; le premier traict produit le second » – l'autre qui privilégie une perfection formelle toute géométrique, donnant à voir la perfection de l'esprit. Les Dames des Roches, en jouant avec les attentes sociales liées à leur sexe, qui requièrent d'elles une économie de parole ainsi qu'une participation à la rhétorique de la politesse et au registre du don<sup>64</sup>, enrichissent leurs lettres par une représentation d'elles-mêmes certes abstraite et géométrisée, mais qui parvient à donner aux « bordures et prefaces » le poids et la valeur de la « matiere ».

<sup>62</sup> Michel de Montaigne, *Les Essais*, op. cit., p. 252-253.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 253.

<sup>64</sup> Comme le remarque Nathalie Zemon-Davis à propos de Montaigne, « il était convaincu d'un sentiment de son autonomie spécifiquement masculine propre au XVI<sup>e</sup> ». Pour une femme en revanche, « le souci de l'autonomie n'était pas  $\frac{\text{à}}{\text{la}}$  la bonne voie vers une critique générale de l'obligation sans fin où conduisait le registre du don » (op. cit., p. 119). Mieux valait ne pas s'affranchir trop explicitement du cadre de l'économie du don, mais jouer avec ses codes pour se protéger des risques qu'elle faisait courir et affirmer sa propre capacité à mener le jeu : c'est une de ces stratégies féminines d'émancipation que nous avons voulu illustrer dans cet article.



## BIBLIOGRAPHIE

### Œuvres

- ARISTOTE, *De l'âme*, éd. et trad. Pierre Thillet, Paris, Gallimard, coll. Folio Essais, 2005.
- ARISTOTE, *Physique*, trad. Pierre Pellegrin, Paris, GF Flammarion, 2000.
- BOURBON, Nicolas, *Nugae (Bagatelles)*, éd. Sylvie Laigneau-Fontaine, Genève, Droz, 2008
- CICÉRON, *L'amitié*, trad. Robert Combès 1971<sup>c</sup> Paris, Les Belles Lettres, Coll. des Universités de France, 1993.
- DES ROCHES, Madeleine et Catherine, *Les Missives*, éd. Anne R. Larsen, Genève, Droz, coll. Textes littéraires français, 1999.
- DES ROCHES, Madeleine et Catherine, *Les Œuvres*, éd. Anne R. Larsen, Genève, Droz, coll. Textes littéraires français, 1993.
- DU BELLAY, Joachim, *La defence, et illustration de la langue françoise*, éd. Jean-Charles Monferran, Genève, Droz, coll. Textes littéraires français, 2001.
- MONTAIGNE, Michel de, *Les Essais* 1965<sup>c</sup> éd. Pierre Villey et Verdun-Louis Saulnier, Paris, PUF, coll. Quadrige, 2004.
- PLUTARQUE, *Vies*, éd. et trad. Robert Flacelière, Paris, Les Belles Lettres, Coll. des Universités de France, 1976.
- QUINTILLIEN, *Institution oratoire*, éd. et trad. Jean Cousin et Jacques André, Paris, Les Belles Lettres, Coll. des Universités de France, 1972.
- SALLUSTE, *Guerre de Jugurtha*, éd. et trad. Alfred Ernout, Paris, Les Belles Lettres, Coll. des Universités de France, 1947.
- SPAGNUOLI, Battista, *Les Eglogues de F. Baptiste Mantuan, traduites nouvellement de Latin en François* 1558<sup>c</sup> par Laurent de la Graviere, Lyon, Jean Temporal, 1558.
- TORY, Geoffroy, *Champ Fleury*, Paris, Geoffroy Tory et Gilles Gourmont, 1529.

### Textes critiques

- CHAMARD, Henri, revu par MAGNIEN Catherine, article « Étrenne », *Dictionnaire des lettres française. Le XVI<sup>e</sup> siècle*, éd. revue par Michel Simonin, Paris, Fayard, 2001, p.496.
- JEANNERET, Michel, *Des mets et des mots. Banquets et propos de table à la Renaissance*, Paris, José Corti, 1987.
- LA CHARITÉ, Claude, « Les femmes et la théorie épistolaire à la Renaissance », dans LA CHARITÉ, Claude, ROY, Roxanne (dir.), *Femmes, rhétorique et éloquence sous l'Ancien Régime*, Saint-Etienne, Presse Universitaire de Saint-Etienne, coll. « L'École du genre » 2012, p. 63-74.
- MERLIN-KAJMAN, Hélène, « Le texte comme don public », *Études françaises*, vol. 45, n. 2, p. 47-67.
- NEUSCHEL, Kristen, *Word of Honor. Interpreting Noble Culture in Sixteenth-Century France*, Ithaca and London, Cornell University Press, 1989.
- PANOFSKY, Erwin, *L'œuvre d'art et ses significations. Essais sur les « arts visuels »* 1955<sup>c</sup> trad. Marthe et Bernard TEYSSÈDRE, Paris, Gallimard, coll. NRF, 1969.
- STAROBINSKI, Jean, *Largesse*, Paris, Gallimard, coll. Art et artistes, 2007.
- VAILLANCOURT, Luc, *La lettre familière au XVI<sup>e</sup> siècle. Rhétorique humaniste de l'épistolaire*, Paris, Champion, coll. Etudes et essais sur la Renaissance, 2003.
- WAJEMAN, Lise, *La Parole d'Adam, le corps d'Ève. Le Péché originel au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz,

coll. Les seuils de la modernité, 2007.

ZEMON-DAVIS, Natalie, *Essai sur le don dans la France du XVI<sup>e</sup> siècle*, trad. Denis Trierweiler, Paris, Editions du Seuil, 2003.



*Ill. 1 : Geoffroy Tory, illustration du texte du Champ Fleury, op. cit, f. 21 v<sup>o</sup>, texte imprimé conservé à la BNF, RES M-V-345.*